

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 43,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRITIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS .

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 13 Novembre 1877.

NOUVELLES LOCALES.

La Fête de Charles III, célébrée à Monaco avec tout l'éclat d'un enthousiasme vraiment national, a attiré dans la Principauté des milliers d'étrangers désireux de contempler comment sur ce coin de terre privilégié, un peuple fidèle sait encore aimer son Souverain.

Pendant ce temps, la population de Marchais, résidence d'été du Prince, témoignait d'une manière plus modeste, mais non moins touchante sa reconnaissance envers le Prince qui s'intéresse à ses besoins et lui prodigue ses bienfaits.

Dès la veille, avait lieu au Château une large distribution de secours et de vêtements aux indigents. Malgré son état de souffrance, S. A. S. avait voulu y présider. Elle-même et adresser aux pauvres, heureux d'être admis en sa présence, de ces bonnes paroles qui doublent le prix de l'aumône.

Le 4, le village prit un air de fête; à 11 h. 1/2, la Société Philharmonique de Marchais, escortée de la compagnie des sapeurs-pompiers avec tambours en tête et précédée du Maire, vint se placer devant le grand perron du Château en face de la salle d'armes où se tenait la Famille Princière; elle exécuta avec beaucoup d'ensemble et de goût une brillante sérénade composée de plusieurs morceaux de choix parmi lesquels on remarquait l'air national de Monaco.

Cette société, formée d'une trentaine de jeunes gens, n'est pas à son début; encouragée par la bienveillante protection de S. A. S., elle a su mériter les suffrages des amateurs de musique et déjà elle a remporté des prix dans les grands concours régionaux.

Après la sérénade, le Chef de la musique et le Commandant des sapeurs-pompiers furent reçus et complimentés par Leurs Altesses Madame la Princesse-Mère et Madame la Duchesse d'Urach-Wurttemberg.

Malheureusement la fatigue ne permit pas au Prince d'assister à cette gracieuse réception; retiré dans ses appartements, il put néanmoins y recevoir M. le Maire et M. le chanoine Pétrot, curé de Marchais, qui lui apportaient l'hommage et les vœux de la population. S. A. S. exprima aux représentants de l'autorité civile et religieuse, combien Elle était touchée des sentiments respectueux des habitants de Marchais, loua leur bon esprit, et promit de leur continuer Sa haute bienveillance.

A 4 heures, eut lieu dans l'église paroissiale un salut solennel avec chant du *Te Deum*, et bénédiction du Saint-Sacrement. S. Exc. M^{gr} le Premier Aumônier de S. A. S. officiait assisté de M. le chanoine Pétrot. Le Maire et son Conseil municipal, la compagnie des Sapeurs-pompiers, la Société Philharmonique avaient pris place dans le chœur: la population tout entière emplissait les nefs devenues trop étroites comme aux plus grandes solennités de l'Eglise.

Ce concours spontané aux pieds des autels, fait honneur aux sentiments religieux des habitants de Marchais et prouve l'affection dont le Prince y est entouré.

Le soir, un banquet de 80 couverts présidé par le Régisseur du Château réunissait le Maire, l'Adjoint et le Conseil Municipal, le Conseil de Fabrique, la compagnie des sapeurs-pompiers, les membres de la Société Philharmonique, les employés attachés au Domaine et les principaux habitants du village.

Une gaieté franche et de bon goût n'a cessé d'animer ce joyeux repas; on but avec entrain à la santé du bienfaisant châtelain de Marchais, et les convives en se séparant à une heure avancée de la nuit, se promirent avec l'aide de Dieu de célébrer pendant de longues années la fête de S. A. S. Charles III.

A l'occasion de la St-Charles, le Prince a reçu le 3 et le 4 novembre, de la Principauté et de l'étranger une grande quantité de lettres et de télégrammes lui exprimant des sentiments de fidélité et d'attachement et faisant des vœux pour son bonheur. Plusieurs bouquets ont aussi été adressés à S. A. S. et entre autres un véritable chef-d'œuvre en son genre, représentant le Chiffre du Prince surmonté d'une couronne, en immortelles de diverses couleurs sur un fond de fleurs formant tapis. Il a été composé par un artiste de Monaco.

Plusieurs journaux ont raconté récemment un accident arrivé le 23 septembre dernier au yacht *Hirondelle* qui se trouvait dans les eaux de Gibraltar; mais les détails donnés à ce sujet ont été fort exagérés.

Il est vrai que la foudre est tombée sur ce navire: toutefois les dégâts n'ont pas été très-considérables, aucun homme de l'équipage n'a été atteint et S. A. S. le Prince Héritaire n'a ressenti qu'une commotion de peu de durée.

Le Prince n'est pas parti pour Paris par les voies rapides comme on l'a dit; il est resté à bord et s'est

dirigé le lendemain vers Tanger d'où il continue à se livrer dans l'intérieur du Maroc à de magnifiques chasses, principalement en compagnie du grand Shériff Abd es Selam el Ousani, avec lequel S.A.S. entretient les plus cordiales relations.

C'est par un oubli regrettable que dans le compte-rendu de la fête de la Saint-Charles, M. le Maire de Monaco n'a pas été indiqué comme assistant au *Te Deum* et ensuite au repas donné par M. le Gouverneur Général intérimaire. Nous nous empressons de réparer cette erreur, en ajoutant que M. le comte Gastaldi a été l'un des principaux organisateurs de cette fête nationale.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Mévolhon architecte, et celle de M. Eugène Rey, gérant de l'hôtel des Bains, décédés tous les deux le 6 novembre.

Le 6 Novembre, le sieur Manotti, François, cocher de la voiture de place n° 8, a déposé à la Direction de la police un chapeau trouvé la veille au soir dans sa voiture et dont il ne connaît pas la propriétaire.

On peut réclamer ce chapeau au bureau de M. le Directeur de la police, hôtel du Gouvernement, à Monaco.

EXTRAIT

des minutes du Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant audit Monaco.

(Insertion faite en vertu de l'article 551 du Code d'Instruction Criminelle.)

Par arrêt, en date du huit Novembre mil huit cent soixante dix-sept, le nommé BLONDIN, PAUL-HYACINTHE, ex-huissier, âgé de vingt-quatre ans, né à St-Laurent du Var (Alpes-Maritimes), demeurant en dernier lieu à Monaco — déclaré coupable d'abus de confiance — a été condamné, par contumace, en vertu des articles 24 et 406 du Code Pénal, à la peine de huit ans de réclusion.

Pour extrait conforme
délivré à la requête de M. l'Avocat Général,

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Vu:
L'Avocat Général,
LÉONCE DE CASTELLET.

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO.

Les Français, habitant la Principauté, qui sont nés dans le courant de l'année 1857 et qui doivent en conséquence prendre part au prochain tirage au sort, sont priés de vouloir bien se présenter au Vice-Consulat, avant le 24 de ce mois, pour s'y faire inscrire sur les tableaux de recensement. La même invitation est adressée aux jeunes gens de la classe de 1876 qui auraient été omis dans le dernier tirage.

Le Consul chargé du Vice-Consulat de France,
B^{re} DE COLLONGUE.

Le *Constitutionnel* publie l'article suivant, dû à la plume de Bachaumont, notre spirituel correspondant :

Pendant qu'à Paris on crie et on s'agite sans souci de la fin de l'année qui menace d'être un désastre pour le commerce, que les billets non payés pleuvent chez les banquiers et que les faillites s'accumulent, la principauté de Monaco est en liesse pour fêter son souverain. La Saint-Charles a été célébrée avec une pompe qui avait attiré à Monaco une foule considérable et mis en émoi tout le littoral méditerranéen.

La veille une distribution de secours aux pauvres avait été faite à la mairie. Le soir, la ville était pavoisée et illuminée; un feu d'artifice était tiré de la batterie; un autre était tiré en même temps du côté opposé de la rade, qui semblait une mer de feu.

Le lendemain dimanche, la fête a continué. Il y a eu d'abord messe solennelle dans la cathédrale, en présence de toutes les autorités de la principauté et du corps consulaire, et l'on a beaucoup remarqué les chants exécutés par la maîtrise alternant avec l'orchestre dirigé par M. Roméo Accursi.

La maîtrise est une création du baron de Boyer de Sainte-Suzanne, gouverneur général de Monaco, et une des notabilités administratives les plus éminentes de la France, sous l'empire. Cette institution est digne des plus vifs éloges et rehausse encore la pompe du service divin à Monaco. Après la messe, revue générale des troupes et succès pour leur bonne tenue et le joli uniforme bleu et rouge des gardes d'honneur de S. A. S.

Puis, banquet réunissant les corps constitués et les représentants des différentes puissances sous la présidence du chevalier de Castellet, l'excellent avocat général, faisant *par interim*, pendant l'absence du baron de Boyer de Sainte-Suzanne, les fonctions de gouverneur.

Tous les assistants ont vivement acclamé le toast porté par M. de Castellet en l'honneur du Prince et de sa famille — toast auquel s'associent tous les Parisiens habitués, l'hiver, à se rendre à Monaco.

Les jeux populaires ont commencé ensuite avec leur succès accoutumé, puis le soir a eu lieu la fête de nuit organisée par la Société des bains de mer à Monte Carlo. A huit heures, comme par le coup de baguette d'une fée, Monte Carlo s'est illuminé aux couleurs du prince; les jardins, les terrasses, le tir aux pigeons formaient un décor éblouissant de lumière et d'un effet véritablement fantastique. Puis Ruggieri a tiré un de ces feux d'artifice dont il a le secret. Une des pièces représentait le chiffre couronné du Prince. Un embrasement général de Monte Carlo a suivi cette partie de la fête et après a eu lieu un concert de gala, très réussi, au Casino.

Le Prince Charles III, retenu à son Château de Marchais, dans l'Aisne, par l'état de sa santé, n'a pu être témoin de ces fêtes données en son honneur. Le Prince règne depuis le 20 juin 1856, et c'est à son gouvernement que la Principauté doit le grand accroissement de prospérité que constatent les étrangers. Un de ses actes les plus importants a été la cession à la France, par le traité du 2 février 1861, de Menton et de Roquebrune et l'union douanière conclue avec notre pays. Le prince appartient à la maison de Goyon-Matignon, issue en droite ligne des maisons de Châlons, de Bourgogne, d'Hochberg, d'Orléans, de Longueville, de Rohan, d'Estouteville, de Luxembourg, de Bretagne,

de Savoie et de Bourbon. Un de ses aïeux directs, Jacques, comte de Matignon, était arrière-petit-fils de Marie de Bourbon, fille de François de Bourbon, prince du sang de France, oncle d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père de Henri IV.

En 1715, la princesse Louise Hippolyte, dernière héritière de Monaco, épousa Jacques Léonor de Goyon, sire de Matignon, de la Roche-Guyon, comte de Thorigny, qui prit les noms et armes des Grimaldi, et devint par là duc de Valentinois. Les Grimaldi étaient en possession de Monaco qu'ils avaient reçu de l'empereur Othon I^{er}, depuis 968.

Paul Schœffer a publié sur les lois et les institutions de la Principauté un ouvrage fort intéressant, et l'on y trouve les renseignements les plus précieux sur l'organisation administrative, religieuse et judiciaire de ce petit Etat.

Là, plus de barrières opposées au commerce, plus de droits établis sur la propriété. Le fonctionnement de tous les services assurés avec une régularité digne d'un Etat de plusieurs millions d'âmes, des établissements d'utilité publique aussitôt exécutés que conçus, de vastes écoles ouvertes aux deux sexes, un collège qu'enverrait une capitale et que dirigent les premiers maîtres du monde, des ouvriers de jeunes filles, des orphelins d'enfants pauvres, un asile pour les indigents, un hospice pour les malades — voilà ce qu'on trouve à Monaco.

Dans cet Etat de six mille habitants, près de huit cents enfants sont admis au bénéfice gratuit de l'instruction élémentaire, sans compter les nombreux élèves du collège des jésuites et de l'institution libre des Dames de Saint-Maur.

Tous ces instituteurs sont soumis à l'autorité d'un inspecteur et d'un comité de l'instruction publique.

A Monaco, il n'y a pas d'impôts, pas de charges militaires. Le paupérisme y est inconnu. Son climat aide, d'ailleurs, singulièrement à ce résultat. La vie, là, est facile et le mouvement des étrangers qu'amène Monte-Carlo permet de gagner le plus commodément du monde de bonnes journées.

Les orangers, les citronniers, les oliviers forment la culture exclusive du pays. Elle offre, d'ailleurs, les produits les plus abondants. Ainsi un citronnier peut donner quatre récoltes par an de plusieurs milliers de fruits chacune. Jugez dès lors du résultat. Sur un espace de quelques mètres, le petit propriétaire peut se créer la source d'un revenu annuel qui exigerait sous d'autres latitudes une exploitation agricole de plusieurs hectares.

Cette prospérité, due à la bonne administration du Prince, secondé par des hommes de la valeur du baron de Boyer de Sainte-Suzanne, explique le culte dont la Maison Souveraine de Monaco est l'objet de la part de la population, et ces cris de : *Vive Charles III!* qui retentissent si unanimement le 4 novembre sur tous les points du territoire. Le peuple est là fidèle et reconnaissant.

On prétend que ce sont les jeunes curés qui font les meilleurs sermons; bien souvent les petits Etats pourraient donner de fructueuses leçons aux grands.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Antibes. — M^{me} Louise Fould V^e Thuret a donné à l'Etat une somme de 200,000 francs pour acheter, à Antibes, une propriété qui serait affectée à un établissement scientifique dépendant du professeur de culture du Museum d'histoire naturelle de Paris.

Nice. — S. A. R. le comte de Paris, sous le nom de comte de Luteroth est descendu à l'hôtel de la Grande-Bretagne, et aurait, dit-on, l'intention de passer un mois à Nice.

— Dimanche, vers 7 heures du matin, une maison en construction, située rue Rothschild, à Carabacel, s'est écroulée avec un fracas épouvantable.

Au rez-de-chaussée de ladite maison se trouvaient plusieurs voitures appartenant à M. le colonel Fischer, du 111^e de ligne. Ces voitures ont été ensevelies dans les décombres, fort heureusement que la partie de la

maison située du côté de la rue Delille était plus solidement construite que celle qui se trouvait rue Rothschild; car indépendamment des chevaux de M. le colonel Fischer qui se trouvaient dans cette partie du rez-de-chaussée, on aurait pu avoir une perte plus grave à déplorer. En effet, trois ouvriers maçons travaillaient sur le toit au moment de l'écroulement; ils ont pu se réfugier dans la partie de la toiture restée intacte et n'ont reçu que quelques blessures insignifiantes.

Cette maison appartenait à M. Icard; les pertes sont évaluées approximativement à la somme de 15,000 fr.

Villefranche — La 3^{me} division de l'escadre de la Méditerranée, sous les ordres du contre-amiral Lejeune, a mouillé dans la baie de Villefranche, le jeudi 8 novembre courant, à cinq heures du soir, après avoir évolué dans l'après-midi en vue de Nice.

Menton. — Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, M. le Docteur Daremberg, a été chargé d'une mission scientifique pour faire des études de chimie météorologique à Menton.

Cette année, ces études, dit le *Mentonnais*, consistent en analyses d'air à différentes distances de la mer et à différentes hauteurs.

LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Il y a eu beaucoup de joie et aussi pas mal de larmes cette semaine à Paris. Nous avons eu, en effet, à la fois le retour des volontaires partis l'année passée et le départ des nouveaux engagés d'un an.

C'est une rude épreuve que ce départ et l'émotion qu'elle fait naître est bien légitime. S'arracher tout d'un coup aux douceurs de la vie de famille, à des travaux amoureux caressés, quitter l'existence intellectuelle du poète ou de l'artiste, pour se retrouver dans une caserne avec tout ce que comporte un tel milieu, cela est fait pour serrer le cœur aux mieux trempés. Et je ne parle là que du souci moral qui peut découler de ce changement soudain d'existence; mais pour combien de ces jeunes gens ne se double-t-il pas encore d'inquiétudes matérielles à l'adresse de ceux qu'ils laissent à leur foyer? Parmi ces volontaires — j'admire les euphémismes consolants de notre langue, — il en est plus d'un qui commençait à payer par son travail, par ses succès, les sacrifices que sa famille avait faits pour lui assurer une éducation complète, une instruction sérieuse. Quel coup ne peut pas porter à sa carrière une interruption d'un an de travail au début?... C'est non-seulement tout son avenir qui se trouve remis en question, mais celui de la famille dont il était l'espérance et la ressource. Voilà ce qui rendait excusable et même légitime la faculté de rachat acceptée par l'ancienne loi: il est bien certain, en effet, qu'un an de caserne ne frappe pas également — ni au point de vue moral, ni au point de vue matériel — un manœuvre de bâtiment et un bachelier, et que le premier a plutôt à y gagner tandis que le second y perd à coup sûr. Ceci soit dit pour les gens qui ne voient que l'égalité dans la nouvelle loi. Comme dans toutes les choses de ce monde, elle y est en somme bien plus à la surface qu'au fond, et M. Thiers était absolument dans le vrai quand il défendait la faculté de rachat « dans un sentiment d'égalité morale. »

En dehors du départ des volontaires, nous avons eu la mort de M. Glais-Bizoin qui a quelque peu défrayé les conversations parisiennes. L'ancien membre du gouvernement de la défense nationale a fait une fin chrétienne; il a retrouvé la vieille foi Bretonne à l'article de la mort. M. Glais-Bizoin fut le représentant du département des Côtes-du-Nord sous la monarchie de Juillet, la république de 1848 et l'empire. A la Chambre il se rendit fameux par ses infatigables interruptions. Un jour que le président, M. de Morny, refusait d'obéir à je ne sais quelle injonction de la gauche :

— Prenez garde, M. le président, dit le député des Côtes-du-Nord, nous allons vous montrer les dents.

— Il faudrait pour cela en avoir, M. Glais-Bizoin, répliqua vivement le duc en souriant.

M. Glais-Bizoin était né le 31 décembre 1799. Depuis quelques années, son grand âge l'obligeait à vivre en dehors de la politique et de ses tracasseries. C'était un républicain convaincu mais qui détestait

les excès du radicalisme et n'y aurait jamais prêté les mains.

Le roi et la reine de Naples sont rentrés à Paris. LL. MM. résident en France sous le nom de duc et duchesse de Castro et possèdent, à Vincennes, une villa fort belle et donnant sur le Bois. Le frère du roi, le comte de Bari, habite également Paris où il est des plus sympathiques par sa bonne grâce et la simplicité de ses manières. Il est assidu aux courses, au spectacle et possède de superbes attelages. Dans quelques jours on attend le roi de Hanovre et sa famille venant de Biarritz et la reine Isabelle, qui viendra passer quelques semaines à son hôtel de l'avenue du Roi-de-Rome avant le mariage de son fils.

Peu de choses à l'actif mondain, cette semaine. Le monde n'est pas encore à Paris ou ne veut pas avoir l'air d'y être. On pouvait le constater d'une façon frappante, lundi, à la reprise du *Roi de Lahore* à l'Opéra. La plupart des belles loges étaient vides de leurs propriétaires. On parlait beaucoup, pendant les entr'actes, du mariage du duc de Padoue avec M^{lle} Bruat, fille de feu l'amiral et de la gouvernante du prince impérial.

Le duc de Padoue, ancien ministre de l'empereur, aujourd'hui député, est veuf de M^{lle} Honnorez, sœur de la marquise de Talhouet, dont il a eu une fille unique, la comtesse Maurice de Caraman.

Son père, Jean-Thomas Arrighi, originaire de la Corse prit du service en France sous la République, fut créé chef d'escadron à Marengo, général de brigade à Austerlitz, général de division à Essling. Après la bataille de Friedland, l'empereur Napoléon I^{er} lui conféra le titre de duc de Padoue avec dotation en Italie. Il resta fidèle à la fortune de son maître à la chute de l'empire et dut s'exiler jusqu'en 1820. Il avait épousé une Montesquiou Fezensac.

Autre grand mariage parmi les noms historiques du premier empire. M^{lle} de Beauverger épouse le comte Edouard de Trévis, frère du duc, petit-fils du maréchal Mortier qui périt aux côtés du roi Louis-Philippe, lors de l'attentat de Fieschi.

A une époque où tout le monde est plus ou moins collectionneur de quelque chose, il ne faut pas dédaigner le domaine de la curiosité. On y trouve plus d'un fait intéressant. Ainsi, cette semaine, on vendait après décès un médaillon assez beau. Un flâneur entré par hasard à la vente, s'étonna de voir avec quel acharnement cinq ou six amateurs se disputaient une pièce de cinq francs en argent marquée à l'effigie du prince Louis Napoléon, président de la République Française. Entendant les enchères dépasser cent francs, c'est-à-dire autant de francs que la pièce valait de sous, il demanda qu'on lui fit passer la pièce sur le tapis. Il l'examina dans tous les sens et ne put deviner ce qui lui donnait cette valeur relativement considérable. La pièce fut adjugée pour cent dix-huit francs.

Le coup de marteau frappé, notre curieux s'approcha d'un des amateurs en question et lui demanda le motif de cet acharnement et de cette étrange plus-value.

— Quoi, vous ne savez pas, dit le numismate étonné et presque indigné, mais c'est un écu à la mèche!...

— A la mèche?

— Je ne l'ai abandonné qu'à cent dix francs et à présent je regrette presque de ne pas avoir ajouté une enchère.

— Pour cette pièce...

— Eh! sans doute ne savez-vous pas qu'il n'y en a que neuf?

— Comment cela?

— Je vois que vous êtes un profane et je vais vous initier à la chose. Vous vous rappelez qu'un des premiers décrets qui suivirent le 2 décembre fut relatif à la nouvelle monnaie qui devait porter l'effigie du prince président. On apporta une épreuve des pièces à l'Élysée pour la soumettre au prince. Celui-ci très occupé de mille affaires, laissa la pièce sur une table, pendant deux jours, sans la regarder. Pourtant l'épreuve finit par lui tomber sous la main et, l'examinant avec soin, il trouva disgracieuse une mèche en croc qui se profilait sur la tempe. Il ordonna qu'on fit une retouche à la gravure, mais quand l'ordre arriva à l'Hôtel des Monnaies déjà neuf pièces étaient tirées. La pièce mise en vente est une de celles-là et vous vous expliquez sa valeur.

Telle est l'histoire de l'écu du prince-président; le jour où il vous en tombera un sous la main orné de la mèche réprouvée, ne le laissez point passer.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS.

LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

considérée comme Station sanitaire.

Déjà les premières bises nous ont amené nos premiers hôtes d'hiver. De toutes parts on se prépare à recevoir dignement les nombreux étrangers qu'attire chaque année le climat doux et vivifiant de la Principauté de Monaco. Les villas ont fait leurs dernières installations; magasins et boutiques, leurs approvisionnements; partout un air de fête qui témoigne d'une satisfaction générale. Dans les immenses jardins qui font l'admiration des visiteurs, les fleurs s'épanouissent à l'heure où les feuilles jaunissent et tombent dans les contrées moins favorisées: la saison d'hiver promet d'être brillante, nous l'avons déjà annoncé, et le nombre des étrangers qui ont fait connaître leur prochaine arrivée nous permet de ne pas craindre d'être démenti.

Chaque année voit s'augmenter prodigieusement la population d'hiver de ce charmant et heureux pays de Monaco. Valides et malades veulent recueillir les bienfaits de notre tiède atmosphère, à l'abri des agitations et des discordes sociales et le nombre s'accroît dans des proportions qui nous font bien augurer pour l'avenir de la Principauté. C'est que la réputation du climat de Monaco n'est plus à faire, réputation bien ancienne dont nous recueillons aujourd'hui les fruits.

Des témoignages éclatants nous ont été donnés par les écrivains les plus distingués et les plus désintéressés, par les noms les plus autorisés:

A diverses reprises, depuis vingt ans, écrit le savant docteur Van Holsbeck, dans la Revue d'hygiène publique et privée, *la Croix Rouge*, nous avons appelé l'attention des personnes intéressées, sur la bonté du climat de Monaco, cet Eden de l'Europe où règne un printemps éternel et nous avons eu soin de signaler les maladies pour lesquelles ce séjour exceptionnel durant l'hiver était principalement avantageux et recommandable.

Ces lignes servent de préambule à l'analyse d'une brochure sur *la Principauté de Monaco considérée comme Station sanitaire*, brochure due à la plume de M. le Docteur Kunemann, médecin-consultant de S. A. S. Monseigneur le Prince de Monaco.

Cette brochure a été réimprimée à Monaco, il y a peu de temps et nous en aurions entretenu nos lecteurs si nous n'avions voulu laisser se produire d'abord les appréciations de la presse étrangère, littéraire et scientifique. Ces appréciations ont été des plus favorables pour la Principauté et pour l'auteur de ce travail sérieux et consciencieux.

La valeur d'un climat dépend de conditions multiples et une simple définition n'en pourrait donner qu'une idée très imparfaite. L'auteur de la brochure s'est attaché à les passer en revue successivement et à signaler les particularités qui font de notre coin de terre privilégié, une précieuse ressource pour les nombreux malades qui viennent annuellement demander aux stations méditerranéennes, le soleil et la santé; précieuse ressource est la topographie variable des différents quartiers, leur disposition en amphithéâtre en divers lieux permettant de graduer avec l'altitude, les effets d'un climat stimulant.

Les caractères généraux du climat de Monaco sont ceux de Menton, Nice, Cannes. La conformation topographique de la Principauté les modifie en certains

points, et si l'on considère combien différent les stations de Nice et de Menton malgré la petite distance qui sépare ces deux localités, on comprendra l'importance qu'il faut attacher à la description, que fait le Dr Kunemann, de la Principauté.

La moyenne annuelle de température est plus élevée que celle de Nice. Elle l'emporte même de quelques dixièmes sur la moyenne de Menton. Les maxima sont sensiblement les mêmes à Menton et à Monaco, mais le thermomètre n'y marque pas les mêmes températures basses et à l'appui des tableaux météorologiques le Docteur Kunemann trouve dans l'état de la végétation des preuves que l'on ne saurait contester.

Cette position et ces considérations météorologiques, dit-il, expliquent l'égalité et la douceur du climat monégasque, qu'atteste suffisamment l'immunité qu'y rencontrent les plantes exotiques et délicates pendant les années rigoureuses. Ainsi, durant l'hiver de 1870-1871, alors qu'à Cannes et à Nice la gelée a détruit quantité de plantes nouvellement acclimatées, telles que les polygalas, les bananiers, la canne à sucre, etc., ces mêmes plantes n'ont pas souffert à Monaco, en pleine terre et sans abri. Le citronnier, fort endommagé dans le voisinage immédiat, à Menton, n'a subi aucune atteinte dans la Principauté.

Les courbes de température moyenne quoique de forme générale assez approchée ne se superposent pas. Cette différence mérite d'être notée: c'est ainsi que la baisse thermométrique de novembre à janvier est plus lente à Monaco qu'à Menton, si bien que l'hiver de Menton semble précéder celui de Monaco.

L'auteur termine par l'énumération des catégories de malades auxquels convient le climat monégasque et les contre-indications du séjour dans la Principauté; enfin par quelques mots sur les distractions et les ressources qu'offre Monaco à ses nombreux étrangers et à sa clientèle de malades:

Aux effets toniques et stimulants du climat, et quand il le faut, des bains de mer et de l'hydrothérapie, s'ajoute encore l'influence salutaire qu'exerce sur l'économie du malade le spectacle d'une nature grandiose et pittoresque; sous ce rapport encore, Monaco est un pays admirablement partagé. De l'avis de beaucoup de voyageurs et même d'artistes, le littoral méditerranéen n'offre rien de comparable de Marseille à Messine, sans même excepter Sorrente et Castellamare.

Aux promeneurs, les jardins du Casino et de Saint Martin, avec leur flore tout africaine et leurs admirables points de vue, offrent un emplacement et un spectacle féériques. Pour ceux qui préfèrent l'isolement et la tranquillité, il y a, à la Condamine et aux Moulins, de longs espaces planes ou à pente insensible, sur la grande chaussée, bordée d'excellents trottoirs, qui traverse toute la Principauté. A ceux qui aiment les longues courses, la célèbre route de La Corniche, la route de Menton, et bientôt la route qui longe la mer jusqu'à Nice, permettront les excursions les plus variées dans un pays où les sites pittoresques et historiques abondent. Enfin, aux gens sédentaires, le Casino offre gratuitement ses concerts journaliers et son salon de lecture, abonné aux principaux journaux et revues d'Europe et d'Amérique.

La vie, à Monaco, est à la portée de toutes les bourses: pour les personnes riches, il y a d'opulents hôtels et de spacieuses villas; pour les conditions modestes, des hôtels secondaires, des logements garnis et des pensions bourgeoises à tous prix.

Les ressources médicales ne manquent pas non plus, car Monaco possède quatre médecins et deux pharmacies.

Nous reprocherions au Docteur Kunemann la brièveté de sa notice si nous ne savions que cet opuscule ne fait que précéder un travail plus étendu, complet et aussi consciencieux sur la Principauté de Monaco considérée comme station hivernale.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

| Novembre | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température. (hauteur de l'observatoire 65 mèt. au-dessus du niveau de la mer.) | | | | | TEMPÉRATURE DE L'AIR | | | | | TEMPÉRATURE moyenne de la mer | HUMIDITÉ RELATIVE moyenne en centièmes | VENTS | ÉTAT DE L'ATMOSPHÈRE | | |
|---------------|--|-----------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------|-----------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------------------|---|----------------|----------------------|--|--|
| | 9 h. du mat. | midi | 3 h. du soir | 6 h. du soir | 9 h. du soir | 9 h. du mat. | midi | 3 h. du soir | 6 h. du soir | 9 h. du soir | | | | | | |
| 5 | 757.2 | 757.9 | 757.5 | 757.6 | 758.6 | 18.7 | 19.5 | 18.6 | 17.5 | 16.2 | 17.9 | 0.67 | p. calme | nuages épars | | |
| 6 | 761.8 | 761.6 | 761.9 | 760.9 | 761.5 | 17.9 | 17.4 | 16.5 | 16.4 | 15.7 | 17.3 | 0.60 | id. | id. | | |
| 7 | 761.7 | 761.4 | 760.5 | 760.2 | 760.1 | 15.5 | 17.1 | 16.2 | 15.5 | 14.8 | 17.2 | 0.61 | E. très faible | voilé | | |
| 8 | 760.4 | 760.3 | 760.3 | 760.8 | 761.1 | 16.6 | 17.3 | 16.2 | 15.7 | 15.6 | 16.8 | 0.59 | E. fort | varié | | |
| 9 | 760.5 | 759.8 | 758.5 | 758.5 | 758.1 | 15.8 | 16.6 | 16.3 | 16.2 | 15.4 | 16.8 | 0.64 | E léger | pluie lég. nuag. | | |
| 10 | 756.3 | 755.8 | 755.2 | 754.7 | 754.8 | 14.4 | 15.7 | 14.6 | 15.2 | 14.5 | 16.1 | 0.64 | id. | nuagé. pluie | | |
| 11 | 752.9 | 752.5 | 751.6 | 751.7 | 751.9 | 14.7 | 15.2 | 14.7 | 14.1 | 13.2 | 14.7 | 0.64 | S. | pluie. soir beau | | |
| DATES | | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | | | | | | | | |
| Observations: | | Maxima (19.5 18.2 17.5 17.8 17.2) | | | | | 15.9 15.6 | | | | | pluie tombée: 103 ^{mm} . | | | | |
| | | Minima (13.3 14.3 13.2 13.2 13.2) | | | | | 13.3 12.3 | | | | | | | | | |

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 5 au 11 Novembre 1877.

GOLFE JUAN. b. Volonté de Dieu, fr. c. Berni, sable.
 ID. b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero id.
 ID. b. l'Indus, id. c. Bic, id.
 ID. b. la Fortune, id. c. Moute, id.
 ID. b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero, sable.

ID. b. Thérésine, id. c. Musso, id.
 TERRA DI LAVORO. brick-g. la Vierge des Grâces, italien, c. Pasciuto, bois.

Départs du 5 au 11 Novembre 1877.

MARSEILLE. b. Trois Amis, fr., c. Lambert, sur l.
 GOLFE JUAN. b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero, snr l.

ID. b. Volonté de Dieu, id. c. Berni, id.
 ID. b. la Fortune, id. c. Moute, id.
 ID. b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero, sur l.

TRAVAIL DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 15 OCTOBRE 1877. — SERVICE D'HIVER.
 Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

| dist. kilom. | PRIX DES PLACES | | | STATIONS | 471 | 473 | 475 | 477 | 481 | 479 | 3 | 501 | 487 | 499 |
|--------------|--------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|-------|-------|---------|-------|--------|-------|---------|-------|-------|-------|
| | 1 ^e cl. | 2 ^e cl. | 3 ^e cl. | | mixte | mixte | express | mixte | direct | mixte | express | mixte | mixte | mixte |
| 240 | 29 55 | 22 15 | 16 25 | Marseille | matin | matin | matin | matin | mat n | matin | matin | matin | soir | matin |
| 173 | 21 30 | 16 » | 11 70 | Toulon | matin | matin | matin | matin | mat n | matin | matin | matin | soir | matin |
| 47 | 5 75 | 4 30 | 3 15 | Cannes | 7 06 | 9 04 | 9 58 | 11 16 | 1 10 | 2 50 | 3 50 | 5 13 | 7 01 | 9 26 |
| 16 | 1 95 | 1 45 | 1 10 | Nice } arrivée | 8 04 | 10 04 | 10 49 | 12 18 | 2 02 | 3 54 | 4 40 | 5 01 | 6 50 | 9 14 |
| 11 | 1 35 | » 95 | » 75 | Villefranche-sur-Mer | 8 19 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| 9 | 1 10 | » 80 | » 60 | Beaulieu | 8 30 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| 7 | » 85 | » 65 | » 45 | Eze | 8 45 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| 2 | » 70 | » 55 | » 35 | Monaco | 9 05 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| 5 | » 70 | » 55 | » 35 | Monte Carlo | 9 10 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| 10 | 1 20 | » 90 | » 65 | Cabbé-Roquebrune | 9 43 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| 19 | 2 45 | 1 85 | 1 30 | Menton | 9 43 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| 173 | 19 15 | 13 55 | 9 65 | Vintimille h. de Rome | 11 45 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| | | | | Gènes | 6 05 | soir | soir | soir | soir | soir | soir | soir | soir | soir |

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

| dist. kilom. | 1 ^e cl. | 2 ^e cl. | 3 ^e cl. | STATIONS | 478 | 500 | 4 | 482 | 486 | 488 | 492 | 494 | 496 | 894 |
|--------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------------|-------|--------|---------|--------|-------|--------|-------|-------|---------|-------|
| | | | | | omn. | omnib. | express | omn b. | mixte | direct | mixte | mixte | express | mixte |
| 173 | 19 45 | 13 55 | 9 65 | Gènes, h. de Rome, dép. | matin | matin | matin | matin | matin | matin | matin | soir | soir | soir |
| 19 | 2 45 | 1 85 | 1 30 | Vintimille, h. de Paris. | 6 30 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| 10 | 1 20 | » 90 | » 65 | Menton | 7 03 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| 5 | » 70 | » 55 | » 35 | Cabbé-Roquebrune | 7 16 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| 2 | » 70 | » 55 | » 35 | Monte Carlo | 7 25 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| 7 | » 85 | » 65 | » 45 | Monaco | 7 38 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| 9 | 1 10 | » 80 | » 60 | Eze | 7 51 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| 11 | 1 35 | » 95 | » 75 | Beaulieu | 8 06 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| 16 | 1 95 | 1 45 | 1 10 | Villefranche-sur-Mer | 8 18 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| 47 | 5 75 | 4 30 | 3 15 | Nice } arrivée | 8 18 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| 173 | 21 30 | 16 » | 11 70 | Cannes } départ | 6 08 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| 240 | 29 55 | 22 15 | 16 25 | Toulon | 7 16 | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| | | | | Marseille | 2 20 | soir | soir | soir | soir | soir | soir | soir | soir | soir |

Renseignements pour locations et ventes

Rue de Lorraine, 13, à Monaco.

Villa non meublée, 7 pièces de maître, 2 chambres de bonne, cuisine, cellier, cave, salle à repasser, etc. — 2,400 fr. par an.
 VILLAS MEUBLÉES aux prix de 3,000, 4,000 francs, etc. pour la saison.

MM. les propriétaires de villas sont priés de donner au bureau les renseignements pouvant intéresser MM. les Étrangers.

M^{me} ASÉ INSTITUTEURICE. — Leçons d'Italien et de Français. — English Spoken.
 Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

M^{me} BOSSOLASCO PIANISTE. — Leçons de Piano
 Rue Sainte-Barbe, 1, Monaco.

PENSION BELLE-VUE

Rue Grimaldi, à la Condamine.

Chambres et appartements meublés. Pension à domicile. Table d'Hôte à 11 h. du matin et à 6 h. du soir.

RESTAURANT DE LA VILLA DES ORANGERS
 TABLE D'HÔTE. — PENSION.

MONTE-CARLO HOTEL DE LONDRES
 Appartements, chambres, table d'hôte

HOTEL DE LA PAIX
 Rue Basse, Monaco.
 TABLE D'HÔTE. — PENSION.

HOTEL D'ANGLETERRE
 Rue du Tribunal, Monaco.
 TABLE D'HÔTE. — PENSION.

HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE
 TABLE D'HÔTE. — PENSION.

HOTEL VICTORIA (maison meublée).
 tenue par Erasme REY.
 Boulevard de la Condamine.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche : à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HÔTE à 6 heures. — DINERS à PART.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.